

21 juin 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Transcription du discours du Président de la République, Emmanuel Macron, à Quimper

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.

Quimper – Jeudi 21 juin 2018

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Maire de Quimper,

Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs de Bretagne,

Monsieur le Président du Conseil régional,

Madame et Messieurs les Présidents des Conseils départementaux,

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents d'établissements de coopération intercommunaux,

Messieurs les Préfets,

Chers amis bretons,

Je suis très heureux d'être parmi vous depuis deux jours après, ces derniers mois, avoir eu déjà l'occasion de me rendre dans les deux autres départements de la région que ce déplacement ne m'a pas permis de parcourir. Heureux de retrouver ces terres que j'ai foulées lorsque j'étais ministre, puis candidat à l'élection présidentielle et de retrouver cette Bretagne à laquelle vous tenez beaucoup et à laquelle, comme vous, je tiens beaucoup.

Partout, j'ai vu les drapeaux bretons côtoyer les drapeaux français et je ne ferai pas l'erreur d'y voir le signe d'un irrédentisme souterrain, non, mais le signe de fiertés qui s'additionnent parce que c'est bien ce qui se joue ici. Depuis longtemps, je sais qu'ici, on est fier d'être Breton, on est fier d'être Français en même temps et on est aussi fier d'être Européen. Et ces fiertés se nourrissent dans les heures les plus difficiles comme les plus fastes car l'ardeur bretonne et ce patriotisme conjugué ont maintes fois dans notre Histoire montré leur force.

J'étais, voici quelques jours, le 18 juin dernier au Mont Valérien en compagnie de Daniel CORDIER, compagnon de la Libération, et il me racontait ce que beaucoup d'entre vous connaissent, son arrivée à Londres. CORDIER se retrouva parmi des jeunes gens de son âge, tous presque enfants, comme aurait dit MOULIN, venus pour une grande partie de Bretagne et notamment de l'île de Sein, ce quart de France salué par le général de GAULLE. Au même moment, quelques semaines plus tôt, une majorité des députés finistériens refusaient les pleins pouvoirs à PETAINE. Ces hommes eurent ce courage parce qu'ils étaient Bretons, parce qu'ils étaient Français, parce que tout en eux refusait la dictature de la haine et la bassesse servile. Ils furent les égaux des héros, ces belles légendes bretonnes de femmes et d'hommes prêts à mourir pour le Graal, leur Graal, la liberté.

Pendant cette première année de quinquennat, j'ai gardé un œil attentif sur la Bretagne et je garderai toujours un œil attentif et bienveillant sur la Bretagne, d'abord, parce que ses représentants les plus farouches auprès de moi ne m'auraient pas laissé l'oublier. Je ne parle pas simplement de Jean-Yves LE DRIAN ou de Richard FERRAND ou de l'amiral ROGEL qui m'accompagne chaque jour et est né sur ces terres, mon chef d'état-major particulier, mais aussi de tous ces élus qui, chaque jour, se battent, portant une vision forte de la Bretagne et s'engageant sur le terrain. Vous pouvez compter sur eux pour avoir rendu la Bretagne présente à mon esprit, avec une constance que je qualifierai de bretonne.

Mais si j'ai conservé cette attention, c'est aussi parce que la Bretagne est cette terre où s'exprime à son meilleur cet « en même temps » qui m'est si cher, la synthèse du particulier qu'est l'attachement à un territoire et de l'universel qu'est l'attachement à la République. Il n'est qu'à lire les merveilleux souvenirs de Mona OZOUF qui, dans « Composition française », expose avec art l'union de la Bretagne bretonnante et de la République française dans un imaginaire heureux fait d'enracinement dans une culture ancestrale et d'attachement aux idéaux de la République portés par l'école, d'une laïcité bien compris n'empêchant pas

l'influence du catholicisme social. Pierre-Jakez HELIAS avant elle avait décrit le chemin parfois difficile vers cet équilibre.

C'est cette harmonie qu'on retrouve sur ces terres bretonnes et que je souhaite à la France. C'est cette réconciliation, cet apaisement que je tente de construire et l'exemple breton me rappelle assez qu'il faut pour cela surmonter aussi l'instinct de révolte, voire de rébellion, qui est lui aussi tellement breton et tellement français. Cette capacité à conjuguer ce que d'aucuns voudraient voir comme des contraires mais qui s'enrichit mutuellement et ce dont, précisément, notre pays a besoin. Nous devons tout à la fois savoir porter nos valeurs, nos traditions et embrasser la modernité, être attachés à nos territoires et porter ce goût de l'universel qui nous a fait. C'est cela la vérité de ces terres, en tout cas celle que je veux y voir et à laquelle je crois.

Dans une France inquiète, prompte à la division, cet équilibre breton est d'une grande valeur et je le dis ici, à Quimper, dont le nom en breton signifie Confluence, c'est cette union de la France et des Français que, partout, nous travaillons à construire contre le sectarisme qui oppose, contre les forces qui prospèrent sur le clivage ou la guerre civile. Mais ne vous y trompez pas, les exemples que je suis venu chercher ici ne dispensent pas la République de se porter elle-même au-devant de la Bretagne. Les réussites observées ici ne doivent pas donner à l'Etat une bonne conscience qui le dispenserait d'agir. Jamais la France n'oubliera la Bretagne. Au contraire, l'Etat doit construire sur le succès breton pour approfondir cette réussite et faire d'elle le modèle de ce qui peut marcher partout ailleurs.

Aussi je suis venu ce matin vous dire trois choses et vous en demander une. Je conclurai par ce que je vous demande, mais trois choses qui consistent à essayer d'expliquer comment accompagner les réussites de la Bretagne et ses filières d'excellence, comment y construire les solidarités sur le territoire et une politique adaptée justement à cette terre si particulière que j'ai pu évoquer à de nombreuses reprises avec nombre de vos élus ou acteurs économiques, et essayer de dire comment, ce faisant, la Bretagne peut devenir le laboratoire d'une France de l'innovation de l'action publique de demain.

Oui, la Bretagne est cette région exemplaire qui réussit ce qu'elle entreprend et l'Etat doit agir pour soutenir résolument cette réussite en répondant à ces attentes qui sont de consolider les dynamiques économiques, les filières multiples qui ont déjà commencé à réussir ou qui se sont pleinement installées dans le paysage de la région. Le premier enjeu consistant à consolider ces filières d'excellence impose bien évidemment de parler de la géographie bretonne. Je n'apprendrai rien à quiconque ici en disant que la Bretagne est la seule péninsule de la France, elle est notre poste avancé vers l'océan et ses ressources, elle est le lieu où le littoral offre toutes ses richesses. Le rapport à la mer est donc tout à la fois au cœur de l'histoire, de la culture et de l'économie bretonne. C'est cette histoire de la Bretagne avec la mer qui justifie que la région, avec les collectivités locales concernées, puisse avoir un rôle particulier dans la définition de la stratégie mer et littoral de son territoire. Un premier a été franchi avec la création de la conférence régionale mer et littoral dont le rôle – j'y reviendrai – sera renforcé.

Mais au-delà, c'est aussi ici que nous pouvons construire le véritable laboratoire d'un esprit océanique, de ce qui est une partie de la France et de ce que nous pouvons y réussir et je parle là sous le contrôle, la vigilance de quelques grands Bretons qui ont eu à officier sur ces sujets de mer, de pêche, de tourisme pendant plusieurs années. Etre là où vous êtes, avec l'esprit qui est le vôtre, c'est vouloir aussi prendre un peu de cet esprit maritime qui appartient à l'esprit français. La France est tout à la fois un pays de terre et de mer. Lorsqu'elle a voulu oublier sa façade maritime, lorsqu'elle a voulu oublier cette part océanique maritime qui est aussi la sienne, elle s'est trompée. C'est le moment où elle tourna le dos à l'Edit de Nantes, c'est le moment où elle décida de se replier et de renoncer à la fois aux grandes conquêtes mais aussi au courage de regarder le grand large.

Je crois très profondément qu'il y a, dans cette présence à la mer constitutive de la Bretagne, une part des solutions pour le pays et d'une stratégie que je veux plus largement porter durant ce quinquennat. Mais avoir une stratégie maritime, l'accompagner, la faire réussir, c'est aussi promouvoir plusieurs filières qui sont au cœur à la fois de la géographie et de l'économie de la Bretagne. C'est d'abord celle bien évidemment des filières industrielles navales, des armateurs, de la construction comme de la réparation de bateaux. Qu'il s'agisse de Brest, de Concarneau ou de Lorient, il y a des grands acteurs de ce secteur industriel que nous allons continuer à encourager, à faire réussir, en adaptant aussi les règles avec pragmatisme là où elles doivent l'être pour tenir la concurrence européenne sur ces sujets attendus.

C'est bien évidemment être aussi au rendez-vous en matière de pêche. Nous étions ce matin au Guilvinec avec quelques-uns d'entre vous. Je sais que la période n'est pas totalement défavorable à nos pêcheurs mais je sais aussi qu'ils ne manquent pas de courage et qu'il y a des inquiétudes auxquelles nous apporterons réponse. Leur métier s'exerce en ce moment dans une conjoncture meilleure que ce qu'ils ont pu connaître à d'autres moments mais cela leur permet simplement de toucher le juste fruit de leur labeur qui reste rude et exigeant, comme je l'ai encore vu ce matin. Je n'ignore rien des inquiétudes qui naissent avec les perspectives du « Brexit » et je veux ici très clairement dire que la position de la France sera claire en la matière, elle l'est d'ailleurs depuis le premier jour et nous l'avons été avec le négociateur européen qu'est Michel BADNIER : nous

« d'ailleurs depuis le premier jour et nous l'avons été avec le négociateur européen qui est MICHEL BARNIER : nous voulons préserver nos équilibres, les accès aux zones de pêche aujourd'hui garanties, à la pêche bretonne comme aux différentes régions concernées – et je pense aussi à nos amis de Normandie et de Hauts-de-France qui craignent pour l'accès aux eaux britanniques – et nous continuerons à être pleinement mobilisés sur ce sujet pour répondre aux défis de demain.

Nous continuerons aussi – et le ministre était à mes côtés ce matin – à nous battre sur les sujets d'actualité pour nos pêcheurs, les accompagner pour le renouvellement de la flotte. Nous connaissons les contraintes mais dans les 10 ans qui viennent, deux tiers de la flotte seront à renouveler. Nous devons investir conformément au droit européen mais nous pensons légitimement qu'il y a des voies et moyens de faire mieux et davantage et nous le ferons. Nous devons investir dans la formation, simplifier les mesures pour l'accueil de stagiaires et d'apprentis et la loi qui arrive au Parlement sera l'occasion, pour cette filière, de porter justement toutes ses demandes et elles sont nombreuses et légitimes en la matière. Enfin nous devons anticiper la prochaine politique commune de la pêche et simplifier l'accès au Fonds européen – le fameux Feamp – que nous ne consommons pas suffisamment. Et là aussi, il nous faut préparer la génération à venir.

Nous serons donc au rendez-vous des inquiétudes d'aujourd'hui mais surtout des investissements nécessaires pour préparer la pêche de demain et permettre en particulier aux plus jeunes de faire les investissements indispensables pour pouvoir poursuivre l'activité. Nous étions ce matin avec de jeunes entrepreneurs qui ont pris tous les risques et aux côtés desquels nous devons nous trouver.

Parler de la mer, c'est bien évidemment aussi parler de l'énergie et je sais que c'est au cœur des stratégies qui sont les vôtres, celles du territoire et de nombreuses filières. J'ai annoncé hier la confirmation des six projets qui étaient, je le sais, tant attendus d'éoliennes en mer. Ils ont été validés, confirmés après d'âpres négociations qui ont permis d'améliorer, pour la collectivité publique, les termes de ces contrats, mais ils répondent à une stratégie bretonne portée depuis maintenant bientôt 10 ans avec le Pacte électrique breton, c'est le fait que la Bretagne est, à cet égard aussi, un territoire précurseur qui a vu, d'une part, qu'elle ne couvrait pas tous ses besoins – 6 % à l'époque, elle est aujourd'hui à 14 % de ce qu'elle consomme en production propre – et qui a vu qu'elle avait la possibilité de faire davantage et que la mer était justement une source d'opportunité pour produire de l'énergie.

Expérimentation des premières hydroliennes à Paimpol-Bréhat, à Ouessant. Lauréat du premier appel d'offres pour les éoliennes offshore à Saint-Brieuc, au large du Cap Fréhel où nous nous trouvons hier. Expérimentation des premières éoliennes flottantes au large de l'île de Groix.

Sur ces sujets, l'heure est maintenant à l'action. L'action, nous l'avons confirmée hier chez vos voisins des Côtes-d'Armor. Les six projets sont lancés et confirmés, avec une visibilité complète, et ce sont des projets qui apporteront de l'énergie, avec les raccordements prévus, et qui permettront aussi du développement de filières industrielles sur l'ensemble du territoire national puisque ce sont des filières de production et, demain, d'entretien de ces éoliennes.

Je souhaite également que nous puissions avancer de manière efficace sur les projets d'éoliennes flottantes et nous en avons parlé ce matin. Ce sont des sujets attendus pour le sud de ce département. Ils sont là aussi légitimes, ils permettront d'apporter de la capacité énergétique et à chaque fois, ils ne sont possibles que, bien évidemment, si l'Etat s'engage, donne de la visibilité et des tarifs, mais que parce qu'il y a un engagement collectif des élus mais de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux sur un territoire. Je ne mésestime rien des difficultés qui ont préexisté à tous ces débats. Et nous l'avons vu encore, il y a toujours des irrédentismes parce que ce sont à chaque fois des sujets de conflits d'usage, comme on dit aujourd'hui : les plaisanciers ne sont jamais ravis de voir des éoliennes arriver ; pour les pêcheurs, ça n'est pas forcément une bonne nouvelle si elle n'est pas concertée et préparée avec eux. J'ai vu sur votre territoire à chaque fois une capacité à concerter, à construire en intelligence des solutions bonnes pour chacun et donc de concevoir que l'intérêt général pouvait être la juste conjugaison d'intérêts particuliers légitimes et non du blocage de chaque intérêt par l'autre. C'est cela dont notre pays a besoin. Il est terminé le temps où on passait en force les grands projets, nous le savons bien. Et le Grand Ouest l'a vécu, j'y reviendrai, ces derniers mois. J'assume pleinement cette décision. Mais aucune décision n'est possible si, sur le terrain, les acteurs n'ont pas l'intelligence de savoir composer, trouver le bon chemin critique. J'ai vu ce matin des marins-pêcheurs exemplaires qui m'ont montré les cartes. Elles sont secrètes, je ne les dévoilerai à personne, c'est l'engagement que j'ai pris. Mais ils ont quasiment installé chacune de ces éoliennes parce qu'ils ont compris que c'était bon pour la Bretagne, que ça pouvait être bon pour eux et qu'en tout cas, à travailler avec leurs élus, les territoires, les industriels concernés, ils pouvaient aider à construire une solution intelligente plutôt que perdre du temps à la bloquer pendant 10 ans.

Sur ce sujet, parce que l'esprit collectif a aussi été responsable, je souhaite que nous puissions avancer vite. Les éoliennes flottantes seront à mes yeux l'un des projets prioritaires de la stratégie à venir.

Le rythme de développement dans les 10 prochaines années sera précisé par le ministre d'Etat, Nicolas

HULOT, dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie et il s'appuiera justement sur ces travaux et il actera ce que je viens d'évoquer à l'instant.

Parler de la mer, c'est bien évidemment parler aussi du tourisme, de la préservation de la biodiversité, du littoral. Et là aussi, sur un territoire qui a su conjuguer les contraires, c'est-à-dire conjuguer la conservation qui n'est pas le conservatisme. Si nous voulons protéger notre littoral, si nous voulons avancer avec une côte protégée et donc plaisante à voir, à vivre et attractive pour le tourisme et, en même temps, constitutive d'un patrimoine naturel auquel nous tenons tous, il faut savoir protéger. Et cette protection doit pouvoir se conjuguer avec l'activité économique de celles et ceux qui y habitent, s'y développent, veulent porter de nouveaux projets. Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises durant ces deux jours.

Protéger, c'est ce que nous continuerons à faire. Nous l'avons vu hier de manière formidable sur le site du Cap Fréhel sur lequel je me trouvais avec les ministres et vos élus. Cette falaise qui domine la mer de plus de 70 mètres, réserve ornithologique exceptionnelle, avait été abîmée par un tourisme intrusif, irrespectueux des paysages. Les travaux de requalification paysagère du Cap Fréhel vont permettre de redonner toute sa beauté au site en déplaçant les parkings, en protégeant les espaces naturels, en veillant à un meilleur accueil du public parce qu'il y a eu un engagement du Conservatoire du Littoral, un investissement, un accompagnement et un engagement de tous les élus. Ces travaux, menés conjointement par l'Etat et les collectivités, permettront de redonner toute sa beauté à ce site, premier lieu touristique du département des Côtes-d'Armor. Et c'est aussi pour cela que nous soutenons pleinement le projet de Grand site porté par les élus du territoire.

Je souhaite aussi que l'on puisse accélérer les travaux de création du Parc naturel régional Rance-Côte d'Emeraude qui viendra consacrer des années d'efforts pour préserver la vallée de la Rance, le littoral de Saint-Malo au Cap Fréhel. Nous l'avons longuement évoqué hier avec les élus présents, le développement du tourisme littoral doit se faire dans le respect de la biodiversité et du développement durable, avec pragmatisme et ce projet participe de ce bon développement et il viendra compléter la liste du Parc d'Armorique et du Parc Golfe du Morbihan et du Parc naturel marin d'Iroise qui, justement, consacrent la beauté de ces territoires et la nécessité de la préserver.

Mais vous n'êtes pas non plus tombés dans le conservatisme qui fait que, tout en protégeant légitimement la côte, le littoral, plus aucun projet ne serait possible. Je sais, nous l'avons vu hier encore, certains élus ont vécu avec cruauté – nous en parlions ce matin – les projets qui ont pu être bloqués par ce que, progressivement, nous avons construit qui est sans doute une vision excessive de la fameuse loi littoral. Les projets de la Sill auraient pu se développer plus près de la mer – je sais ce que pense le maire de Brest sur ce sujet et il n'a pas tort – mais le maire de Landivisiau ne peut pas être mécontent de ce qui lui arrive, avec un beau projet qui lui arrive et qu'a confirmé le PDG de la Sill il y a quelques jours. Mais tout ça, c'est quoi ? C'est le fruit d'une vision qu'on n'arrive plus à expliquer avec bon sens. On veut protéger le littoral et nous allons continuer à le faire et la loi littoral est une bonne loi et elle sera préservée. Mais elle a des aberrations.

Quand un acteur économique, touristique est là, est là de tout temps et qu'il lui faut revoir ses structures, les étendre un peu dans le cadre des documents d'urbanisme pris en vertu de la loi et donc en respect de ladite loi, il faut qu'on puisse trouver les bons aménagements. Lorsqu'on demande à une station d'épuration ou à un centre nautique d'être réhabilité et qu'on lui dit : à cause de la loi littoral, ce ne sera plus possible, il ne peut pas expliquer légitimement face aux jeunes qu'on ouvre à la mer et au goût de la mer, qu'on va encourager ce goût en fermant le centre nautique. Il faut là un peu de pragmatisme et de bon sens. Je crois que vos élus en ont et je pense que les avancées commencées à l'Assemblée nationale seront poursuivies au Sénat pour permettre de traiter ce sujet.

Et l'autre sujet que, je dois dire, j'ai découvert il y a à peu près un an chez vos voisins du Morbihan, ce fameux sujet des dents creuses qui est une spécialité pas tout à fait uniquement bretonne mais très bretonne, qui là aussi, est un peu une aberration de la loi littoral qui sera ainsi corrigée par le texte.

Sans rien changer de ses perspectives, de son exigence, de ses équilibres, nous permettrons de mieux avancer, de mieux valoriser et avec pragmatisme de faire.

Parler de la mer, c'est bien évidemment aussi parler de la recherche scientifique. Et je le dis ici sans être exhaustif parce que je compte engager notre pays plus avant sur ce sujet, mais à coup sûr, la mer sera l'un des leviers de l'innovation française et l'une des nouvelles frontières pour notre pays en termes d'innovation alimentaire, sanitaire, médicale, beaucoup de choses ont déjà été commencées, nous pouvons aller beaucoup plus loin. Et donc, sur les sujets scientifiques, la lutte contre le réchauffement climatique, nous devons là aussi nous engager et accompagner les développements de la Bretagne. C'est tout le sens du projet de Campus mondial de la Mer, porté par Brest Métropole, qui va permettre de doter notre pays d'un pôle d'excellence en la matière. Au-delà du transfert de l'Ifremer, c'est par la création d'un pôle des excellences maritimes, la structuration de toute une filière, du tourisme, avec la réussite d'Océanopolis qui témoigne du potentiel d'attractivité de la pointe finistérienne, à l'innovation avec les clusters, en passant par le développement

industriel.

Cette ambition en matière de recherche, de recherche appliquée et d'innovation par la mer sur le littoral sera également une des perspectives essentielles de ce développement et des filières que nous voulons encourager. Cet esprit de conquête, cet esprit océanique que j'évoquais, que je rappelle en parlant de ces filières, sur lequel nous prenons des engagements concrets, il ne se limite pas à la mer, il s'est déclinée à travers les dernières décennies dans l'agroalimentaire, la grande distribution, l'industrie, avec de nombreux fleurons de notre économie qui se sont ici développés. Et je souhaite que nous puissions poursuivre dans le même esprit en continuant à accompagner la capacité et la volonté d'innover du territoire breton.

La Bretagne a su prendre un tournant numérique fort avec élan. Elle saisit toutes les opportunités liées aux énergies naturelles, au numérique, à la cybersécurité, avec un pôle d'excellence aujourd'hui en Bretagne qui s'est structuré à Rennes mais aussi Lannion, Vannes et Brest, qui est un pôle aujourd'hui pleinement européen et dont la perspective est mondiale. Et la cybersécurité française, européenne se pense, se construit sur ces sites. La FoodTech, l'e-santé, les villes intelligentes avec, par exemple, le projet 3DExperienCity de la métropole de Rennes qui modélise le développement urbain en associant étroitement des industriels comme Dassault Systèmes, tous ces projets sont l'illustration de la capacité d'innovation et de la capacité à saisir justement au-delà des projets French Tech ou de l'IRT l'innovation sur le territoire.

Nous allons continuer à accompagner l'ensemble de ces projets et de ces perspectives et à continuer sur l'ensemble de ces segments d'innovation que je viens d'évoquer à accompagner les pôles d'excellence en Bretagne. Il y a, sur chacun de ces sujets, une organisation réticulaire à avoir sur tout le territoire. Sur tous ces sujets d'innovation, nous avons à développer de l'excellence sur nos territoires, là où il y a des compétences ou des acteurs historiques qui étaient là ou des acteurs industriels ou de recherche qui ont su émerger. C'est le cas pour les secteurs que je viens d'évoquer et c'est ce que nous continuerons à accompagner.

C'est ce même esprit de conquête qu'on retrouve dans la créativité et la culture en Bretagne. Il me suffira de citer Carhaix, connue désormais mondialement pour son festival des Vieilles Charrues, le Festival du Bout du Monde sur la presqu'île de Crozon, Lorient et son Festival interceltique, Saint-Malo avec sa Route du Rock pour exprimer ce dynamisme étonnant de la culture en Bretagne. Nous aurons tout à l'heure, avec la Ministre, l'opportunité d'en discuter avec l'ensemble des responsables de ces festivals pour comprendre leur recette pour pouvoir l'appliquer sur d'autres territoires, pour prendre aussi concrètement les mesures afin de les aider à pérenniser tout ce dont ils ont besoin pour poursuivre cette réussite.

Je n'ignore pas que ce dynamisme, lorsqu'on parle de culture, est souvent aussi ancré dans un respect attentif à l'héritage breton et donc aux langues de Bretagne. Je ne crois pas que nous soyons encore au temps où la langue française était menacée par les langues régionales. J'ai eu d'ailleurs plusieurs fois l'occasion de dire que, sur ce sujet aussi, je souhaité être pragmatique. Celles-ci, ces langues régionales, jouent désormais leur rôle dans un enracinement qui contribue à la force d'une région. C'est pourquoi je souhaite qu'à travers les différents réseaux d'éducation, nous puissions accompagner sa juste place. Qu'il s'agisse de l'école publique, de l'école privée sous contrat ou des écoles Diwan, chacun de ces réseaux doit être accompagné en trouvant les bonnes solutions, peut-être les réformes institutionnelles ou d'organisation qui permettront de pérenniser ces enseignements et nous serons là aussi présents au rendez-vous.

Mais la Bretagne, cette géographie contrastée que certains voudraient prolonger jusqu'à l'estuaire de la Loire, c'est aussi... N'applaudissez pas...

// Applaudissements //

Je vois le président du Conseil régional extrêmement tendu au premier rang. Soyez gentil avec lui, assurez-lui le calme du quotidien et je crois que ces sujets sont aujourd'hui dépassés, dans une coopération entre les régions qui est exemplaire, par les projets, par la réalité du quotidien, par ce que cherchent vos concitoyens. Mais plus sérieusement, vous seriez beaucoup à me rappeler que ce territoire donc ne se limite pas à son littoral, c'est aussi un territoire fait de terres agricoles qui ont parfois souffert, faites de courageux et de courageuses qui ne comptent pas leurs heures et où on produit, on récolte, on élève, on transforme, on distribue.

Il y a ici une terre exemplaire en matière agricole, agroalimentaire que je souhaite que nous puissions continuer à encourager. Je sais que rien n'est facile et, nous en parlions hier encore avec quelques-uns, qu'on guette chaque année le cours, on le sait bien, qu'il s'agisse du cours du porc, du cours du lait, qu'il s'agisse un peu plus au nord du prix de l'artichaut ou d'autres légumes et nous avons connu ces dernières années toutes les crises. Je ne suis pas en train de vous dire que par magie, on va régler toutes ces crises. La fraise, Monsieur le Maire, en a moins connu ces dernières années mais nous ne sommes à l'abri de rien. Mais il nous faut construire une vraie stratégie agricole et agroalimentaire dans laquelle le territoire breton a toute sa place à prendre et je souhaite qu'il soit là aussi pleinement exemplaire.

Dès 2013, la Bretagne a commencé à amorcer d'ailleurs une transformation agricole dans le Pacte d'avenir

... En ce qui concerne la Bretagne et les autres régions, la transformation agricole dans le cadre de la PAC pour l'agriculture et l'agroalimentaire en Bretagne. Des engagements ont été pris et ils seront tenus dans ce cadre, je tiens aussi à le dire ici clairement. Et aujourd'hui, c'est bien grâce à la région que ces mesures ont pu être comprises et plébiscitées par les agriculteurs. Alors certains voudraient que nous fassions toujours plus mais là aussi, je ne vais pas faire de promesses non pas de Breton mais de Gascon en matière budgétaire. En revanche, je voudrais essayer d'expliquer ce que nous voulons faire et ce que nous pouvons faire ensemble.

D'abord, nous avons à préparer une Politique agricole commune qui sera finalisée dans les prochains mois. Ce qui a été proposé par la Commission européenne aujourd'hui est inacceptable et donc ne sera pas accepté. C'est inacceptable parce que c'est en quelque sorte vouloir dire à tous les paysans d'Europe : le coût du « Brexit » sera payé uniquement par vous. Qu'on diminue à due proportion de la part de nos amis britanniques la part des engagements budgétaires pour les différentes politiques existantes, c'est tout à fait normal. Qu'on les diminue beaucoup plus sans autre raison, c'est inacceptable. Ensuite, je souhaite qu'on puisse faire de cette Politique agricole comme un instrument de la transition.

Et là aussi, il ne faut pas dire : on veut garder la même Pac que celle d'hier. Non ! Est-ce que tout y est bien ? Pas vraiment ! Nous n'avons d'ailleurs collectivement pas toujours été bons. Les retards de paiement ne sont pas acceptables ! Les intrusions que nous avons entre les régions et l'Etat sont compliquées et incompréhensibles pour nos concitoyens et nos paysans ! Et est-ce que nous avons bien accompagné les transformations ? Pas totalement ! Nous devons donc avoir une Politique agricole commune qui garde la même ambition sur le plan des investissements et des engagements budgétaires mais qui accompagne la transformation des filières vers des perspectives d'avenir que nous sommes en train de construire.

Et donc je serai le défenseur de cette ambition qui n'est pas simplement la préservation de l'existant et avec une Pac à venir qui doit permettre de protéger les agriculteurs face aux risques climatiques et de marchés et donc d'avoir des mécanismes de garantie, d'assurance adaptés filière par filière, de soutenir la transformation des filières et d'accompagner la transition environnementale. Et je serai le défenseur d'une Pac où nous aurons clarifié notre organisation entre ce qui relève de l'Etat et des régions. Et je l'ai dit, je suis pour ma part prêt à ce que le Gouvernement confie aux régions les aides aux investissements pour la prochaine Pac. Ce sera plus clair et plus efficace.

Mais au-delà de la Pac, la stratégie qui est la nôtre, c'est de dire que ce dont notre agriculture a besoin, ce n'est pas forcément et toujours et même essentiellement de subventions. Nos agriculteurs, ils veulent pouvoir vivre dignement du prix payé. C'est au cœur des Etats généraux de l'alimentation et de la loi qui, en ce moment même, fait son chemin parlementaire et qui permettra de changer en profondeur la structure de notre agriculture et de la transformation, d'abord, avec la construction du prix qui sera profondément différente : le prix payé sera construit à partir des coûts de production et donc avec la certitude qu'on ne vend pas à perte, comme c'est le cas aujourd'hui. C'est inacceptable d'avoir des cours – et c'est encore le cas sur le lait conventionnel – qui sont inférieurs aux coûts de production. Le travail qui a été fait par l'ensemble des acteurs des différentes filières et les parlementaires que je veux ici saluer permet une avancée majeure avec la remontée du seuil de revente à perte, avec la capacité assumée à tenir des prix plus hauts pour permettre à l'ensemble de nos agriculteurs de vivre justement du prix payé.

Pour ce faire aussi, j'ai demandé aux filières agricoles de mieux s'organiser, c'est-à-dire de revoir aussi leur organisation collective pour aller vers de la qualité, vers davantage de savoir-faire, vers du circuit court ici, de la montée en gamme là, du bio à d'autres endroits. Si nous répliquons les erreurs du passé, nous aurons les mêmes résultats. Et à ce titre, c'est pour cela que l'Etat a pleinement accompagné la stratégie portée par la région pour Doux qui est un projet symbolique en la matière. La France n'est pas à même de se battre sur des marchés de prix et volumes standard face au poulet brésilien. C'est ça le problème que nous avons depuis des décennies avec Doux. C'est une formidable entreprise qui a été un succès de la région, un succès national ! Mais les choix industriels qui, à un moment, ont été faits nous conduisent à dépendre du cours et des devises au Proche et Moyen-Orient qui deviennent quasiment le seul marché de débouché.

Si nous voulons préserver cette filière dans la durée, nous devons nous mobiliser pour une vraie transformation qui permettra de garantir l'emploi par la montée en gamme qui est bien plus porteur. Nous le voyons en regardant notre balance commerciale, nous n'avons pas aujourd'hui la production agricole qui correspond à notre souveraineté alimentaire, à nos goûts et aux filières d'avenir. Le bio est plébiscité dans notre pays comme dans toutes les économies voisines. Nous avons une agriculture exemplaire, nous importons 1 milliard de bio par an. Et donc, qu'on ne vienne pas m'expliquer que la conversion en bio, ce n'est pas possible ou c'est sans avenir, c'est faux ! Nous devons continuer à l'engager, non pas parce que ce serait une idée sympathique, non, parce que je parlais des producteurs de lait, le producteur de lait qui vend à 290 euros les 1.000 litres lorsqu'il est dans le conventionnel sans valeur ajoutée, il les vend à bien plus de 400 quand il est dans le bio et donc il en vit beaucoup mieux, il a des marges ! C'est ça la réalité de cette conversion !

Ça ne se limite pas simplement au bio, ça se limite à la capacité à transformer et à valoriser. Regardez notre filière viande. On entend toujours les craintes. On dit : on va ouvrir les marchés, on va être débordés. Mais, mes

amis, réveillons-nous ! Nous sommes aujourd'hui en déficit commercial sur les viandes transformées de 6 milliards d'euros. Quand vous allez au restaurant, la plupart du temps, on n'a pas ouvert le Mercosur, l'Australie ou quelque autre marché, c'est de la viande importée. Nous, nous produisons, nous faisons de l'élevage, mais on va exporter les broutards pour les faire engraisser en Italie. C'est ça la réalité de notre organisation collective. Nous produisons du porc mais on exporte des produits quasiment pas transformés, des carcasses de qualité moyenne à des prix très bas et on réimporte de la viande transformée, parfois avec notre propre viande d'origine, en valorisant ailleurs la découpe et la transformation. C'est une aberration et je le dis avec aussi l'esprit de responsabilité.

Je le dis à tous nos agriculteurs, tous nos transformateurs, dire qu'on va maintenir les prix, se battre pour qu'il n'y ait plus ce prix toujours plus bas, cette strangulation organisée par la grande distribution qui est inacceptable, ça n'est pas pour garder nos pratiques d'hier, ce n'est pas pour dire : on va continuer à faire ce qu'on a toujours fait. Nous devons – et en Bretagne aussi – transformer en profondeur ces filières. Je réunirai en juillet à l'Élysée l'ensemble des filières pour justement acter de leurs engagements d'évolutions qu'elles doivent porter. Ces évolutions ne sont pas à penser, à organiser depuis Paris, mais elles doivent être assumées partout sur le territoire.

Nous avons un instrument pour les accompagner, c'est justement le Grand Plan d'investissement agricole pour lequel le ministre a mandaté Olivier ALLAIN qui est familier à nombre d'entre vous et qui connaît bien non seulement ces terres bretonnes, mais ce sujet et qui aura justement à accompagner par des subventions, par des garanties, par des instruments divers et variés ces transformations dont nous avons besoin, qu'il s'agisse des producteurs, qu'il s'agisse des transformateurs, parce que de l'amont à l'aval, nous devons réorganiser en profondeur, nous devons réouvrir des abattoirs de nouvelle génération avec les meilleures qualités et les gens verront que dans ces abattoirs de nouvelle génération, on réconciliera la production et le bien-être animal. Nous devons continuer à améliorer les outils de transformation première et seconde dans la viande, je pense en particulier au porc et au poulet, comme dans le lait. Et donc c'est sur ce sujet tout particulièrement qu'aux côtés de la région, l'Etat s'impliquera.

Au total, ce sont un peu plus de 4 milliards d'euros qui seront mis sur ce Grand Plan d'investissement agricole et qui viendront accompagner les transformations portées par la loi qui sera promulguée à la fin de l'été. Nous devons aussi investir dans l'innovation agricole pour mieux connecter la recherche et les entreprises. Le Pacte d'Avenir a aussi permis de concrétiser des projets, comme le Tremplin Carnot AgriFood qui est un sujet sur lequel il y a eu là aussi un très gros investissement financier de l'Etat. Nous devons repenser en profondeur notre façon de produire pour retrouver pleinement cette souveraineté alimentaire en France et en Europe. La France, Mesdames et Messieurs, est la première puissance agricole d'Europe et elle doit être le leader de ces grandes transformations. Il en va de notre capacité à continuer à produire au même niveau, à assurer la souveraineté alimentaire de nos grands territoires, mais à penser également les exigences légitimes de nos sociétés et donc d'assurer notre souveraineté alimentaire de qualité et de savoir, sur ces sujets aussi, dépasser les clivages d'hier.

Les clivages d'hier, nous les avons revus à plein se jouer sur le sujet du glyphosate. Je sais combien vous êtes attaché à ce sujet, tous, parfois pour des raisons qui ne sont pas les mêmes, je peux l'entendre. Mais faire la guerre de tranchées sur un sujet comme celui-ci serait irresponsable. Venir me dire : « On n'est pas sûrs de la totalité des risques sur le glyphosate, on va continuer à en utiliser », c'est oublier les scandales que nous sommes en train de vivre sur d'autres territoires de la République : le chlordécone aux Antilles, vous pensez que nous pouvons être fiers de ce qu'on a fait, de laisser des travailleurs agricoles, des populations s'intoxiquer pour continuer à produire comme on avait toujours fait ? Vous voulez qu'on réplique ça avec le glyphosate ? Moi, non.

En même temps, nous ne pouvons pas dire du jour au lendemain à des agriculteurs qui nous expliquent : « Je ne peux pas me réorganiser comme ça, j'utilise le Roundup – puisqu'il convient de nommer les choses par leur nom parce que c'est ça le désherbant qu'ils utilisent-. Si vous faites cela, je n'arrive plus à vendre, je ne suis plus compétitif. » Je ne peux pas leur dire de tout déchirer du jour au lendemain. Donc, là aussi, il faut un engagement de responsabilité collective. La France a obtenu d'abord quoi ? De changer les engagements européens. Sans la France, l'Europe était repartie pour 15 ans. C'est parce que la France était là que nous avons limité à cinq ans la prolongation européenne. Et ensuite, fort de ce constat, j'ai dit : il faut qu'on fasse tout pour essayer de le limiter à trois ans. Alors, oui, il y a des filières, des endroits qui, légitimement, nous diront : « Je n'y arrive pas. » Et on les considérera, on ne va pas mettre les gens face à des impasses, mais il y a beaucoup de filières qui le peuvent et qui, aujourd'hui, n'essaient pas. Et donc nous devons collectivement mettre tout le monde sur un chemin de responsabilité pour qu'elles s'engagent qu'elles investissent – et on va les accompagner – et qu'elles y arrivent.

Hier au Cap Fréhel, un agriculteur qui ne connaissait ni le ministre d'Etat ni moi-même est venu vers nous en disant : « Moi, je suis très compétitif, je n'ai jamais utilisé le Roundup, je vends très bien. Et d'ailleurs maintenant, je valorise, je peux vendre même un peu plus cher parce que j'explique aux gens que je ne l'utilise pas. » Et donc, sur ce sujet, il faut que nous arrivions à former, à éduquer, à assumer les bonnes pratiques et

pas. » Et donc, sur ce sujet, il faut que nous arrivions à former, à éduquer, à essayer les bonnes pratiques et nous allons ensemble construire un chemin de responsabilité dans les trois ans à venir.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques éléments que je souhaitais vous apporter pour accompagner, encourager, faire réussir ces filières d'excellence bretonne et je ne suis pas sans doute exhaustif, mais sinon nous passerions toute la journée ensemble et sur lesquels, vous l'avez compris, l'Etat s'engagera par des transformations, des réformes et de l'investissement.

Le deuxième sujet sur lequel je voulais parler d'un engagement de l'Etat, c'est celui des solidarités nécessaires sur le territoire. Vous êtes dans un territoire plein de défis, avec deux métropoles, Brest et Rennes, où beaucoup m'ont dit pendant ces deux jours : « Tout est concentré là-bas pour réussir », même si ça n'est pas si vrai ici. Une façade littorale qui peut être attractive, qui réussit, des terres qui sont parfois dans des situations plus difficiles et qu'il faut aider et donc une cohésion du territoire breton qu'il nous faut assurer, améliorer, à la fois une cohésion d'organisation, d'institutions et puis une cohésion qui ne sera améliorée que si nous facilitons aussi les connexions de la Bretagne avec le reste du territoire français.

Et en disant cela en des termes choisis, c'est presque de toute l'histoire de la Bretagne dont je parle, parce qu'il y a dans cette péninsule si attachante de la République tous les souvenirs des terres rattachées, des arrangements entre royaumes et de cette obsession légitime à être toujours rattaché, à pouvoir avoir accès, à ne pas être l'isolé, l'oublié, et ça, je l'entends. Je l'entends parce que c'est là et nous avons vu ces dernières décennies, parfois ces dernières années, les colères que pouvait susciter la crainte d'être l'oublié, d'être l'exclu, d'être l'abandonné. Et ce défi, ce défi breton, c'est pour moi presque une métaphore du défi français parce qu'il y a dans ces peurs, ces complexes et, en même temps, cet esprit de conquête que j'évoquais il y a un instant, toute la France. Nous avons tout pour réussir, pour saisir tout ce qui s'offre à nous : des filières fortes, une capacité à saisir l'avenir. Et parce que nous sommes un territoire un peu particulier, les peurs que ce ne soit plus tout à fait pareil, que ça se divise, que ça se désagrège, que la réussite des uns soit un peu de l'oubli des autres.

On m'a parfois d'ailleurs dit, il se peut qu'on me le dise encore : je serais le Président des villes ; parfois, on dit même des riches, de ceux qui réussissent, etc. Je suis le Président des Françaises et des Français et je n'ai jamais cru à ces oppositions.

Ces oppositions, elles n'ont d'ailleurs jamais conduit à rien. Mais ceux qui veulent faire ça, font comme d'ailleurs ceux souvent qu'ils dénoncent, comme les extrêmes, ils jouent sur les peurs parce qu'il y a une peur française qui va avec ce goût français de la justice qui est un goût dont il ne faut jamais perdre le sel, c'est-à-dire il faut toujours en avoir à la fois la force et le caractère perceptible parce qu'on en a parfois fait un mot qui ne salait plus, cet attachement pour la justice. Il faut savoir répondre à ce défi breton si on veut pouvoir répondre aussi au défi français.

Alors, d'abord, il y a deux métropoles. J'y reviendrai sur d'autres sujets mais elles réussissent : Rennes avec une stratégie exemplaire en matière de logement, de mobilité ; Brest avec là aussi une stratégie maritime que j'évoquais il y a un instant, un cluster fort, une stratégie, mais aussi, au-delà du Campus mondial, des vrais enjeux et je souhaite que l'Etat soit aux côtés de Brest pour l'aider à relever ces enjeux qui sont ceux du logement, de la sécurité, celle d'une métropole qui doit être aidée dans son développement. Et c'est pourquoi je souhaite que l'Etat, sur le nord de la Penfeld, soit au rendez-vous, libère les terres et puisse porter, dans le cadre de la loi en cours de discussion au Parlement en matière justement de logement, une grande opération d'urbanisme pour accélérer des délais en même temps que nous libérerons les terres de l'Etat.

Mais parler des métropoles ici, c'est parler de succès, de défis, d'une capacité à réussir et à apporter nombre des filières que j'évoquais il y a un instant, mais dans un territoire un peu particulier où il y a malgré tout des équilibres mieux préservés qu'ailleurs parce que l'histoire de la Bretagne, c'est aussi celle d'équilibres de territoires, de pays. J'ai compris qu'en aucun cas, il ne fallait confondre le Bigouden et la Cornouaille. Il y a des erreurs à ne pas faire et on m'a bien guidé sur ce sujet. Mais au-delà de la plaisanterie, ces équilibres de territoires ont permis de structurer – et nous en parlions avec Madame la Présidente du Conseil départemental – aussi des politiques au plus près du territoire auxquelles nous tenons, des politiques et des enjeux sociaux, et aussi de structurer des villes moyennes. 20 % seulement des Bretons vivent dans un pôle urbain de plus de 100.000 habitants, ce sont 35 % dans le reste du pays.

Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'il y a un attachement, un mode de vie un peu particulier qui a su être préservé en Bretagne avec un modèle de développement territorial équilibré associant la croissance des métropoles et le maintien d'activités dans des territoires ruraux, avec 54 villes petites et moyennes qui mailent justement le territoire. C'est assez inédit et pour moi, c'est aussi un laboratoire d'aménagement parce que je ne crois pas une seule seconde qu'on construira la France de demain uniquement avec des métropoles.

Je pense qu'on construira la France de demain en aidant ceux qui réussissent à réussir mieux parce que c'est bon pour les classes moyennes et en permettant aux classes moyennes de progresser. Et arrêtez de leur

raconter là aussi des histoires en leur disant : « Vous irez mieux parce qu'on va bloquer ceux qui réussissent, ils réussiront moins bien. » Personne dans la classe moyenne ne veut que les gens qui sont devant réussissent moins bien, ils veulent pouvoir, eux, réussir. De la même façon, on n'ira pas expliquer aux territoires qui souffrent ou qui sont un peu plus en difficulté qu'il faudrait bloquer les métropoles pour qu'eux se mettent à réussir, c'est faux ! Plus Brest, plus Rennes seront fortes, plus le reste du territoire sera emmené, mais dans une dynamique équilibrée que nous devons construire.

Alors cette dynamique, c'est celle que nous voulons porter avec l'accompagnement justement de ces villes moyennes et le plan d'action Cœur de ville. Ce plan d'action Cœur de ville, c'est un investissement de 5 milliards d'euros porté par l'Etat, Action logement et la Caisse des Dépôts et Consignations qui permet d'accompagner les élus qui sont dans ces villes moyennes, qui étaient nos chefs-lieux de canton, nos sous-préfectures, nos chefs-lieux parfois de département et qui ont beaucoup souffert, qui ont parfois souffert de l'effet métropolitain, parfois souffert, il faut bien le dire, des politiques de l'Etat qui a enlevé des services et qui veulent réinvestir et qui veulent recréer à la fois du logement de qualité pour attirer des populations, qui veulent remettre du commerce et réouvrir des centres-villes.

Nous sommes ici, à Quimper, ville qui a été sélectionnée sur ce beau projet et qui, justement, a cette volonté d'investir, d'accompagner, de transformer et c'est pour ça que nous serons aussi au rendez-vous en accompagnant les élus de la même façon qu'à Saint-Brieuc où nous étions hier parce que ces villes ont des défis à relever : de la rénovation de logements urgente pour rétablir le centre-ville et son attractivité, penser l'urbanité de demain. Et donc ces projets justement Cœur de ville, ils sont pour moi absolument prioritaires. 11 villes de votre région ont été sélectionnées et permettront la reconquête commerciale et immobilière de leur centre et donc des projets de logements, de commerces, d'activités. Et là aussi, je tiens à vous le dire, ce ne sont pas des projets défensifs. Au contraire, nous en parlions aussi pour Morlaix avec Madame la Maire tout à l'heure, ce sont des projets offensifs. Pourquoi ? Parce que nos concitoyens sont en train de retrouver le goût de ces villes moyennes, nos concitoyens ne veulent plus aller faire leurs courses dans des zones commerciales en périphérie, aller travailler en dehors de la ville. Ils ne veulent plus rentrer dans des centres-villes désertés qui ne sont plus éclairés le soir, ça n'est pas vrai. Et donc ce modèle qu'on a subrepticement laissé glisser dans les années 1980-1990, qui a été mené par des logiques qui étaient parfaitement légitimes d'aménagement commercial et industriel fort, il faut bien le dire aussi, une société de consommation qui a eu une logique, à un moment, effrénée, nous pouvons le réaménager parce que nos concitoyens souhaitent ces équilibres. Et c'est à la fois bon pour la qualité de vie et pour leur compétitivité.

Mais pour garantir cette cohésion territoriale et donc au-delà de ces projets, il faut également investir, investir dans les infrastructures de transport et l'ensemble des accès. Les accès, ce sont le transport et la connexion. Quand on est dans un territoire, où qu'il soit – et ce sera plus vrai encore demain qu'aujourd'hui –, si on n'a pas l'accès, on n'a pas la possibilité de porter les mêmes projets et de vivre normalement. Le monde de demain sera fait d'entreprises qui se développeront, y compris dans des territoires ruraux, parce qu'elles auront accès au marché mondial par la connectivité, se fera par le développement du télétravail qui permettra aussi d'éviter la congestion urbaine dans les villes les plus grandes et donc par une transformation des usages, de notre organisation collective. C'est pourquoi la condition première lorsque je parle d'accès, c'est évidemment l'accès au numérique et le haut débit.

Sur ce point, vous connaissez mes engagements : haut débit pour tous en 2020, très haut débit pour tous en 2022. J'ai pris à dessein des engagements dans le quinquennat pour pouvoir en rendre compte et les ministres ont mené en fin d'année dernière des négociations avec les opérateurs pour que ces derniers s'engagent en prenant aussi sur les conditions des fréquences qui sont octroyées et à octroyer – donc nous avons un levier –, mais s'engagent au déploiement sur le mobile. Et donc, sur le mobile, nous avons des nouveaux leviers qui sont au rendez-vous et nous avons des dates auxquelles nous pourrions rendre compte. Je sais sur ces sujets tous les scepticismes qui se sont installés, mais parce que pendant des années, il y a eu des engagements sans moyens de les faire tenir et sans engagement des opérateurs. Qu'on regarde déjà ce qui a été fait durant cette dernière année en déploiement de pylônes intermédiaires. Il est fini le temps où on allait expliquer dans une ville ou un village : vous êtes couverts, on capte à côté de l'église ou de la mairie. Ça n'est plus vrai, ça n'est déjà plus la manière dont on le mesure et ces investissements vont se construire avec cette stratégie.

La Bretagne s'est très tôt mobilisée pour y parvenir là aussi et des amendements à la loi en cours de discussion dite Elan ont été adoptés il y a quelques jours pour lever les derniers blocages et permettre à Mégalis Bretagne d'accélérer le déploiement de la fibre. Ils étaient attendus, ils ont été votés en première lecture à l'Assemblée.

Sur ce sujet, nous pouvons et nous devons être au rendez-vous de l'accessibilité au numérique et au très haut débit. C'est ce que nos concitoyens attendent, c'est une clé pour l'accessibilité aussi à la santé, aux services, pour l'accessibilité au développement économique.

Sur le transport, sujet mineur quand on parle de la Bretagne [rises], j'étais venu à Rennes il y a près d'un an pour inaugurer la ligne grande vitesse Paris-Rennes qui a permis non seulement de mettre la capitale bretonne

à 1h30 de Paris, mais de garantir un temps de trajet largement optimisé pour Quimper et Brest. Lorsque je suis venu à Rennes, j'ai dit avec un esprit de revendication que je revendique : c'est le dernier grand projet de ce type qu'on inaugure. Pourquoi ? Parce que ça fait partie de cette génération de projets qu'on mènera à leur terme mais ce sont les grands projets de mobilité et d'infrastructures très coûteux, sur lesquels parfois on s'engage et dont on ne voit jamais le bout, mais qui ne sont pas la priorité d'aujourd'hui, et pourquoi ? Parce que notre priorité aujourd'hui, c'est la mobilité du quotidien.

Et c'est d'ailleurs le manque d'investissement dans la mobilité du quotidien qui est le principal problème de la Bretagne, c'est-à-dire le manque d'efficacité des dispositifs existants, le manque d'investissement passé dans les infrastructures prioritaires et donc ce qui fait la réalité des déplacements au quotidien. Aller promettre à tout le monde son aéroport, son autoroute ou sa ligne de train, pardon, de TGV, c'est forcément mentir à quelqu'un – je crois que ces dernières décennies vous l'ont fait vivre – et ce n'est pas régler les problèmes légitimes dont chacun a besoin pour se développer. La mobilité du quotidien, c'est que selon la place du territoire, on a besoin d'être proche de la métropole où se fait le cœur de développement de son activité, de l'aéroport qui permet les connexions internationales mais qui n'est peut-être pas dans sa ville même mais où il y a pour le coup le bon investissement ferroviaire ou routier qui permet d'y accéder. C'est ce qui permet de réduire le temps pour aller au travail ou se développer vers son fournisseur ou son client. C'est ça la réalité de la mobilité du quotidien ! Et donc ce sont des solutions multiples, c'est plus d'innovation et c'est une réponse un peu différente.

Alors ce sujet de la mobilité et des infrastructures intervient, je le sais bien, dans un contexte breton un peu particulier, la fin du projet de Notre-Dame-des-Landes. Sur ce sujet, nous nous devons aussi l'honnêteté, il fait partie de ces grands éléphants blancs français qu'on a promis majorité après majorité sans jamais savoir les faire. Donc on pouvait continuer à promettre Notre-Dame-des-Landes, il y en a beaucoup qui l'ont fait avant nous. Et puis j'aurais pu continuer à vous dire : avec moi, ça se fera et ne pas le faire. Est-ce que ça vous aurait amélioré le quotidien ? Je ne suis pas sûr. Pourquoi ça ne s'est pas fait ? Par notre incapacité collective à décider, parce que ce projet a duré trop longtemps, il faut bien le dire, et parce que ce projet, qui était pertinent quand il a été pensé au début, parce que la société a changé, parce que d'autres projets se sont faits autour, parce que les aspirations de la société ont changé, il faut bien le dire, ne correspondait plus aux priorités du moment, à nos engagements environnementaux, à ce qui s'était aussi fait par ailleurs, à Nantes comme à Rennes, et n'était plus aussi pertinent qu'il y a 30 ans.

La faute n'en est pas aux porteurs de projets. Eux, on leur a fait perdre des décennies par des procédures inadaptées que nous sommes en train de changer. La faute est collective mais je pense que la bonne décision – et je l'assume – était d'arrêter le projet. Alors, dans ce contexte, il faut avoir une politique d'accessibilité juste pour l'ensemble des territoires et cela implique de revoir l'accessibilité des régions Pays de Loire et Bretagne. C'est pourquoi Madame la Ministre des Transports a confié une mission à Francis ROL-TANGUY qui a remis son rapport ces derniers jours avec, là aussi, un plan d'action très concret, des propositions claires sur lesquelles les arbitrages seront rendus. Je ne reviendrai pas ici sur ce qui est proposé sur la région Pays de Loire, le Premier ministre aura l'occasion de s'y rendre prochainement. Et sans déflorer tout le détail de ce que la ministre aura à présenter, je voudrais prendre ici quelques engagements importants, concrets, tangibles pour la Bretagne.

Des engagements à portée de territoire et à portée de vue pour vous toutes et tous, c'est-à-dire que je m'engage à faire dans le temps qui m'est donné par nos concitoyens. Pour améliorer l'accès à la Bretagne, nous poursuivons le développement du réseau d'aéroports, principalement à Brest où nous serons au rendez-vous des investissements requis, à Rennes également où l'Etat permettra l'extension de l'aéroport par le transfert du foncier nécessaire.

Nous apporterons aussi pour Lorient et Quimper le soutien financier à la liaison aérienne vers Orly et donc au soutien d'équilibre attendu.

S'agissant du ferroviaire, la SNCF va améliorer l'exploitation de la gare de Rennes, c'était salué tout à l'heure par nos amis cheminots juste avant mon expression, pour fiabiliser les liaisons rapides entre Paris et Brest. Alors je sais bien, moi, comme vous, on m'a expliqué qu'il y avait des trains bolides qui permettaient de faire Paris-Brest en 3h17. Simplement, quand j'ai demandé combien il y en avait et à quelle fréquence et qu'on m'a expliqué qu'il y en avait un par semaine, c'est vrai qu'il faut être bolide le bon jour et à la bonne heure.

Donc, plutôt que d'aller promettre de nouvelles lignes ou autres, ce qu'on va faire, c'est qu'on va procéder aux investissements pour tenir cet engagement horaire. C'est de la modernisation de lignes, c'est un investissement qu'on connaît, qui est inscrit dans les contrats, il doit être honoré et il le sera et la SNCF sera accompagnée avec, en plus, un cadre d'entreprise aujourd'hui clarifié qui permet une bonne utilisation des investissements.

Enfin des améliorations de la voie ferrée au sud de Paris seront mises en service en 2021 pour éviter les ralentissements que subissent les trains en provenance de Rennes et à destination des aéroports parisiens. Cela permettra aussi de fiabiliser la ligne et de réduire les retards et ca. c'est un engagement pris. il est financé et il

permettre aussi de réaménager la ligne et de réduire les retards et ça, c'est un engagement pris, il est inscrit et il a une date.

L'Etat confirme aussi son engagement pour améliorer les trajets au cœur de la Bretagne et du Grand Ouest. Je pense bien sûr à la mise en service au cours du quinquennat de plusieurs sections à 2 x 2 voies de la route nationale 164 afin de relier rapidement Rennes à Châteaulin.

Dans cinq ans, il ne restera plus que la section de Mûr-de-Bretagne à achever, comme cela était prévu au contrat de plan Etat-région. Je prends ici l'engagement que d'ici là, cette dernière section sera financée et que les travaux seront engagés dans le cadre d'un plan de désenclavement routier que la ministre va prochainement détailler.

Améliorer concrètement la mobilité du quotidien, c'est aussi, comme vous l'avez fait, rénover et moderniser la ligne Brest-Quimper qui a été récemment réouverte et mettre en service dans le quinquennat de nouveaux pôles d'échanges multimodaux à Auray, à Vannes, à Quimper dont je confirme l'engagement financier de l'Etat aux côtés des collectivités.

C'est enfin tenir les engagements qui ont été pris dans les contrats de plan Etat-région sur les petites lignes qui irriguent nos territoires au quotidien, je pense en particulier à la liaison Rennes-Chateaubriand et à la liaison Dol-Dinan-Lamballe. Là aussi, les engagements seront honorés.

Sur tous ces engagements, je prends des dates, les montants sont connus et les destinations aussi et je reviendrai donc sur ce sujet avant la fin de mon mandat en Bretagne pour en rendre compte, j'en prends ici l'engagement démocratique devant vous.

Je le dis parce que si beaucoup se demandent à quoi servent des déplacements présidentiels, ils servent à faire tenir les délais. Il faut être humble dans la vie, on ne fait pas de miracle, mais il se trouve que quand on prend des engagements et quand on arrive au rendez-vous de l'engagement, ça oblige tout le monde à tenir les délais sinon la vie reprend ses droits, le quotidien fait oublier les discours et tout risque de se déliter. Donc l'engagement est pris, vous me reverrez et, comme je serai obligé d'en rendre compte devant vous, tout le monde sera obligé de travailler en conséquence.

Améliorer concrètement la mobilité du quotidien, c'est aussi donner les moyens aux collectivités d'accompagner les personnes les plus précaires, notamment les chercheurs d'emploi qui sont encore trop souvent assignés à résidence. Je sais que quelques territoires précurseurs s'y sont déjà engagés, comme le Pays de Morlaix et sa plateforme de mobilité dédiée aux personnes en recherche d'emploi, la communauté de communes de Fougères qui a mis en place un nouveau service de transport à la demande, à bas coût ou encore celle du Pays de Dinan. Ces projets seront encouragés, facilités et de nouveaux outils vous seront donnés dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités que la ministre aura à présenter parce que sur ce sujet, il nous faut être innovants.

Nous ne pouvons pas non plus penser uniquement la mobilité dans les termes d'hier. Ce ne sont pas simplement des infrastructures, la mobilité, ce sont des solutions, c'est-à-dire c'est de la multimodalité et ce sont des solutions de transport ! La mobilité, c'est la capacité à aller d'un point A à un point B, ce n'est pas la capacité à prendre simplement un train ou un avion à telle heure. Et donc, avec le numérique, avec la réorganisation collective de l'ensemble justement des pouvoirs publics et des acteurs de ce secteur, ce sont des solutions de mobilité que nous allons construire. La région, avec la plateforme KorriGo – et je l'en félicite – a innové et été pilote en la matière.

Et je souhaite que nous puissions aller plus loin et avancer sur ce point avec aussi tous les encouragements pour une mobilité plus douce à laquelle nous sommes attachés, c'est-à-dire plus électrique, plus multimodale, ce qui permet d'optimiser le temps de transport, avec la sécurité de sa durée. Et ce sont là aussi des solutions très concrètes que, par la loi, nous souhaitons apporter en accompagnant les initiatives d'ailleurs de vos entrepreneurs, les initiatives de vos collectivités et en construisant ensemble des solutions pratiques. Ça sollicitera parfois l'avion, l'avion et le train, parfois l'autocar également, la voiture particulière, le covoiturage, des solutions associant les taxis, le numérique évidemment pour permettre la visibilité, la traçabilité de ces services. C'est cela la mobilité vers laquelle nous allons collectivement et que nous allons pleinement accompagner.

L'Etat continuera à être présent sur tous ces sujets à vos côtés et je tiens à redire ici que nous pouvons nous approcher de cette solution apportée à chacun en matière de mobilité sans engager partout des milliards mais avec des engagements concrets et des solutions partenariales.

Pour aller encore plus loin, sans s'écarter de la priorité donnée aux mobilités du quotidien, je souhaite aussi être clair sur les objectifs que nous tiendrons dans la durée et les perspectives que nous devons aussi nous assigner à nous-mêmes.

A plus long terme, je sais à quel point l'objectif de relier la pointe bretonne à Rennes en 1h30 et à Paris en trois heures est important pour tous les Bretons. C'est un objectif que l'Etat continue de partager avec vous. Je tiens ici à redire que, sur cet objectif, nous resterons engagés. La fiabilisation des trains bolides jusqu'à Brest en 3h17 y contribue, bien entendu, et sera tenue dans les délais que j'évoquais à l'instant. Pour aller encore plus loin, sans s'écarter de la priorité donnée à ces mobilités du quotidien, je vous annonce aujourd'hui que l'Etat s'engage à étudier en priorité l'extension de la ligne nouvelle entre Rennes et Redon. En désaturant la ligne existante vers l'aéroport de Rennes, cette extension répond parfaitement aux priorités que je viens d'évoquer.

En réduisant les temps de parcours, en permettant d'augmenter la fréquence des trains, elle contribue aussi à ce grand objectif d'ensemble. Et donc je veux vous dire ici, il y a des engagements de court terme fermes et il y a un engagement sur lequel nous continuons à être auprès de vous et sur lequel nous avancerons en bonne ordre dans les années à venir.

Voilà sur ce sujet des connexions, des liens du territoire ce que je voulais vous dire avec beaucoup de précision parce qu'en voyant la chronique des engagements, j'ai pu aussi lire en creux la chronique des déceptions. Donc je ne vous ai pas tous promis. Je sais que certains peut-être voulaient ou espéraient davantage mais je crois ici m'engager à ce que nous pouvons faire et à ce qu'il est juste de faire aussi par rapport à ce que nous devons à l'ensemble des territoires de la République.

Mais enfin – et c'est le troisième engagement que je voulais prendre –, pour porter cette transformation indispensable, réussir avec ces filières, tenir cette solidarité et cette connexion du territoire que j'évoquais à l'instant, nous devons adapter notre organisation collective, adapter l'organisation de l'Etat dans le territoire et sans doute aussi un peu la relation entre l'Etat et le territoire. C'est tout le sens des engagements que j'ai pris lors de la conférence nationale des territoires le 17 juillet dernier au cours de laquelle j'ai indiqué vouloir rompre avec une conception jacobine de l'exercice des responsabilités publiques au profit d'une mise en œuvre partagée, concertée des politiques publiques.

Il y a trois principes qui guident ma vision en la matière.

Le premier principe, c'est que tous les territoires n'ont pas les mêmes atouts et donc le même rôle dans l'économie de demain et que nos politiques doivent s'adapter à ces réalités. C'est un principe de pragmatisme qui ne doit rien enlever à l'unité de la République mais qui nous fait regarder la diversité des situations dans cette unité.

Le deuxième principe, c'est de penser une nouvelle génération de la décentralisation. Il y a eu un temps essentiel au début des années 1980 où on a créé la décentralisation qui a produit la situation où nous sommes et plusieurs lois sont venues compléter ces grandes décisions. Mais ces dernières années, il faut bien le dire, nous avons perdu beaucoup de temps dans des débats abscons pour nos concitoyens sur la décentralisation des compétences. Débats qui ont conduit à des guerres entre l'Etat et les collectivités. On adore toujours détester les services des uns tant qu'on n'a pas créé les mêmes services chez les autres, vous savez. Sur ce sujet, je serai très agnostique, personne n'a l'exclusive des bureaucraties. Mais on a en même temps créé des querelles entre les niveaux de collectivités et les compétences qu'on devait leur donner. Est-ce que le transport scolaire devait revenir à la région ou au département ? Vous voyez bien que ça nous plonge collectivement dans des abîmes de réflexion. On a perdu beaucoup de temps, on n'a réglé aucune situation proprement et donc, là aussi, je ne crois pas à une nouvelle étape de la décentralisation ou de la recentralisation, en tout cas à un débat théorique. Non ! Le deuxième principe, c'est celui de la décentralisation de projets. Nos concitoyens, veulent des solutions et des projets, quel que soit le sujet. Je crois dans l'organisation qui permet au plus vite et au mieux de leur apporter une réponse. Dans certains territoires, il faut le faire avec la métropole ou la communauté de communes, d'autres, c'est avec le département ; parfois, c'est la région ; parfois, c'est à l'Etat de le faire lui-même. Là aussi, il faut être pragmatique, évaluer, savoir évaluer aussi dans le temps pour changer l'organisation quand elle n'est pas la bonne ! Et donc cette décentralisation de projets, la différenciation territoriale pour s'appuyer sur les projets locaux et développer les solidarités entre collectivités, c'est, je pense, un bon principe, en tout cas celui auquel je crois.

Troisième principe, c'est que nous devons investir dans les territoires non pas dans une logique défensive de préservation, mais dans un objectif offensif de transformation industrielle, agricole, sociale pour accompagner les transitions. Je ne crois pas du tout qu'il faille être, sur ce sujet, en quelque sorte pusillanime, être toujours dans un esprit ou un discours défensif, ce que j'entends trop souvent quand on me dit : « Vous ne savez pas parler à la campagne. La campagne, il faut la protéger et la défendre. » Mais allez vivre dans la campagne ! Vous verrez, les gens, ils ne demandent pas à avoir des subventions et à être défendus, ils veulent pouvoir vivre dignement, normalement, porter les projets comme les autres ! C'est ça la réalité, ils veulent une politique aussi offensive qu'ailleurs, une politique de projets !

Alors, pour répondre à cela, il me semble que la Bretagne est un bon laboratoire. Je voudrais faire de la

Alors, pour répondre à cela, il me semble que la Bretagne est un bon laboratoire. Je voudrais faire de la Bretagne un laboratoire de cette décentralisation de projets. Le Pacte d'Avenir Bretagne, négocié avec vous, cher Jean-Yves LE DRIAN, avait déjà permis d'enclencher une telle dynamique, avec des premières transformations indispensables et l'Etat sera au rendez-vous des ambitions et des engagements pris. Les premiers travaux ont commencé avec le préfet de région, avec les ministères, le cabinet du Premier ministre. La concertation se poursuit après votre débat en conférence territoriale de l'action publique le 14 juin dernier avec l'ensemble des collectivités territoriales bretonnes pour aboutir à un Pacte girondin, à un Pacte breton, devrais-je dire, avec tous les acteurs locaux.

Alors de nouvelles perspectives s'ouvriront, je l'espère, avec l'adoption de la révision constitutionnelle que j'appelle de mes vœux qui permettra de reconnaître dans la Constitution l'article 72, c'est-à-dire un principe, l'article 72 nouveau, qui ancrera un principe de différenciation territoriale, c'est-à-dire la possibilité pour une collectivité d'avoir des compétences ou une organisation différente des collectivités de même strate.

Ce nouvel article 72, il permet de donner le cadre institutionnel, constitutionnel aux trois principes que j'évoquais. Il me paraît à cet égard porteur de cet esprit de décentralisation contemporain. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'Assemblée nationale a confié à mon ami Richard FERRAND, un de vos élus les plus éminents, le soin de mener à bien ce chantier de modernisation de notre vie publique. Si l'article 72 n'arrive pas à son terme dans les mêmes conditions, vous retournerez vers lui et son homologue à venir au Sénat peut-être aussi. Mais j'ai confiance dans nos parlementaires.

Plus sérieusement, j'ai confiance dans nos parlementaires, dans leur pragmatisme. Je crois que cette réforme est attendue, elle est importante et elle permettra justement un cadre rénové. Vous avez d'ailleurs ici d'ores et déjà anticipé le vote positif de cette révision – et je vous remercie en cela de votre confiance – en confiant à Jean-Michel LE BOULANGER une mission de réflexion sur les perspectives d'une différenciation en Bretagne. Vous vous êtes d'ores et déjà préparés à la perspective du nouvel article 72 et les pistes sont particulièrement intéressantes, je dois dire, et elles illustrent, s'il en était besoin, la pertinence de la disposition constitutionnelle évoquée. Mais d'ores et déjà, je souhaitais vous faire part de quelques convictions sur ce Pacte dont je souhaite la signature avant l'hiver.

Je souscris pleinement à votre proposition, conjointement avec Monsieur le Préfet de région, de faire de la région Bretagne une région pilote du nouveau rôle de l'Etat dans les territoires. Plus de déconcentration, un Etat facilitateur et garant, une meilleure articulation entre l'Etat et les collectivités, tels sont les principes que j'ai fixés pour la réforme de l'Etat territorial. Dans ce cadre, je partage votre proposition de coordonner l'ensemble des actions de l'Etat et de la région sur les territoires autour d'un contrat unique sur la base des intercommunalités, c'est une bonne proposition. Cette proposition, qui fait suite à l'expérimentation réussie des contrats de ruralité dans votre région, est totalement en phase avec la vision portée par l'Agence nationale de cohésion des territoires que j'ai souhaité créer.

Je pense également nécessaire de poursuivre la décentralisation ou la délégation de compétences à la région Bretagne dans quelques domaines clés pour son développement et son identité. Je pense bien sûr en premier lieu au maritime. Vous nous réclamez plus de cohérence dans l'organisation de l'Etat pour éviter que le préfet de région doive discuter avec deux préfets de façade, trois autres présidents de région, le tout avec trois instances distinctes. Je dois dire que moi-même, pour pouvoir décider, j'ai eu du mal à comprendre la situation actuelle. Aussi nous allons renforcer le rôle de la conférence régionale mer et littoral et je souhaite que nous ayons du côté de l'Etat une gestion du littoral simplifiée et unifiée qui correspond à l'échelon régional.

Je pense également aux enjeux économiques et à la compétitivité de la région. La Bretagne compte de nombreuses réussites, je les évoquais, que ce soit dans l'agroalimentaire, le maritime avec le pôle de Brest et Pacte Etat-métropoles, l'industrie et la mobilité avec Rennes Automobiles, l'investissement dans la recherche avec trois pôles de compétitivité. Pour accompagner cette dynamique, vous avez proposé une convention ambitieuse de mise en œuvre du Plan d'investissement pour les compétences qui garantira une formation améliorée et adaptée pour tous.

Vous proposez aussi d'expérimenter une nouvelle manière d'accompagner les entreprises dans leurs projets avec un guichet unique réunissant les services actuels de l'Etat et de la région, c'est-à-dire qu'on sort d'un débat sur le sexe des anges pour savoir s'il faudrait en mettre un peu plus du côté de l'Etat ou de la région. Non, ce que vous nous proposez, c'est de dire : on les met ensemble, on les fait travailler mieux pour répondre mieux aux besoins de nos entreprises, de notre population, on fait un guichet commun et on gèrera derrière ce qu'il faut gérer entre la région et l'Etat. On réunit pour simplifier dans un projet concret pour les gens. J'y suis prêt et je souhaite même que cette expérimentation se fasse rapidement pour être dupliquée ailleurs en France et que donc nous puissions, dans les prochains mois, commencer ce guichet unique économique.

Sur le cinéma et le livre, c'est la même proposition que vous nous faites et que nous souhaitons également, avec la ministre de la Culture, conduire, avoir un guichet unique, un même interlocuteur pour l'ensemble des acteurs, avoir l'Etat et la région qui travaillent main dans la main, mais avec les mêmes personnes qui parlent,

une simplification pour des projets plus ambitieux. Voilà le genre de projet auquel je crois, voilà ce Pacte breton que je souhaite lancer avec vous aujourd'hui et qui augure de nouvelles étapes et d'une ambition que vous avez su porter.

Pour réussir ce Pacte breton, je l'ai dit, l'Etat va simplifier sa propre organisation, mais nous allons aussi simplifier partout sur le territoire de la République notre organisation collective. J'aurai dans les prochains mois à détailler cela mais je sais que je suis dans une région ici sensible à ce sujet et qui vit toujours, mais c'est toujours le cas en France, comme une petite trahison, une petite mort la fermeture d'un service public, d'une présence publique. On devrait d'ailleurs dire plutôt d'une présence publique. Ce qui a été fait dans beaucoup d'endroits – les recentralisations, les fermetures de trésoreries, de bureaux de Poste, d'écoles – a été à chaque fois mené – je défends ici mes prédécesseurs et les services de l'Etat – avec beaucoup de rigueur en regardant les besoins sur le territoire, l'évolution de la démographie et il faudra de toute façon continuer à en mener certains. Les écoles, par exemple, quand un territoire perd massivement des habitants et qu'un autre en gagne beaucoup, il faut pouvoir réouvrir des classes d'un côté et peut-être réorganiser de l'autre parce que personne n'attend que ses enfants soient dans un collège où il reste 30 élèves. Donc il faudra toujours réorganiser, fermer des structures, il ne faut pas être sur ce sujet démagogue.

Par contre, je pense que nous avons collectivement suivi un chemin qui n'était peut-être pas tout à fait le bon sur un point : je pense que l'Etat peut faire des économies substantielles par du pragmatisme, comme je viens de le dire, en rapprochant les services, en ayant une décentralisation de projets parce que il évite des doublons et je pense qu'on peut mieux faire parfois aussi en rapprochant des services d'instruction au niveau de la région, parfois entre les régions. Mais il y a une chose qu'on doit maintenir, peut-être même réouvrir sur le territoire, parfois avec peu de moyens – une ou deux personnes –, c'est la présence publique, c'est la présence. Je crois que c'est très important. Ça peut être, dans certains quartiers difficiles, les délégués du préfet. Ça peut être une personne qui est en accueil à la sous-préfecture ou dans un endroit qui a été revu si la sous-préfecture n'a plus de justification comme un lieu plein et entier, mais qu'il y ait dans la commune quelqu'un qui soit le service public et que les gens iront voir.

Parce que j'ai entendu et j'ai lu, j'ai entendu vos élus, parfois vous-mêmes, on le voit bien, ce qu'on a fait ces dernières années avec la modernisation, même des préfectures, pour plus de numérique, pour que les cartes d'immatriculation, le permis de conduire soient délivrés avec ces préfectures nouvelle génération, eh bien il y a beaucoup de gens qui n'ont pas accès au numérique, beaucoup d'anciens qui ont vu le service public disparaître de l'endroit où ils étaient et qui ne vont pas sur le site. Et ce n'est pas parce qu'on leur expliquer comment aller cliquer sur le site, même si Quimper a une expérience toute particulière sur ce sujet et a initié par le passé quelques-uns de mes prédécesseurs.

Non, ça n'est pas simplement en faisant cela qu'on fera le chemin. Il faut remettre de la présence publique et donc il faut que l'Etat repense sa présence aussi sur le territoire pour accompagner ces Pactes girondins, pour accompagner dans notre pays toutes celles et ceux qui ont peur du changement et qu'on doit aussi guider. L'Etat a besoin non pas de plus de crédits, non pas de savoir s'il y a plus d'équivalents temps plein ou de fonctionnaires. Ce sont toujours les débats que nous avons en France, nous aimons ça. Vous aimez cette politique publique, est-ce que vous avez augmenté les crédits, est-ce que vous avez plus de fonctionnaires ? Non, sinon les gens seraient formidablement heureux dans ce pays dans nombre de ces politiques, ce n'est pas vrai, non ! Est-ce que vous avez remis de la présence sur le territoire ? Est-ce que votre politique est cohérente ? Est-ce qu'elle a des résultats, est-ce qu'elle est efficace et est-ce que les gens qui ont besoin d'être là à un endroit donné y sont ? Et donc je veux qu'on puisse aussi réhumaniser cette action publique collective.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les trois engagements que je voulais prendre avec beaucoup de précisions, de détails devant vous et je crois très profondément que par cette décentralisation de projets, cette ambition sur ces filières d'avenir, qui sont aussi les filières historiques de la Bretagne, cette cohésion du territoire, en même temps qu'on lui donne les bons accès pour réussir, sont les recettes du succès breton, mais plus largement, du succès de notre République.

*

* *

Mais pour conclure, je vous l'ai dit, je vais vous demander une chose, allez, peut-être deux.

La première, c'est de prendre votre part dans tous ces projets, c'est d'être – mais je vous connais et ce voyage m'a conforté dans ce sentiment –, c'est de prendre votre part de responsabilité. Rien de ce que j'ai dit ne fonctionnera si les paysans, les pêcheurs, les élus, les instituteurs, les fonctionnaires territoriaux et nationaux ne prennent leur part de responsabilité dans ce projet. La seule chose qu'on peut tenir tout seul quand on est président de la République, c'est de l'argent à une date ou des choses mesurables qui viennent d'en haut. La seule chose qui change la vie d'un territoire, de nos concitoyens, c'est un engagement collectif porté et donc

c'est la part que vous y prendrez. Je vous demande ici solennellement cette confluence de bonne volonté. J'en ai besoin pour réussir, nous en avons besoin pour réussir.

Et la deuxième chose que je voulais vous demander, Mesdames et Messieurs, c'est d'être fidèles à votre histoire, à vos ardeurs, à vos passions et c'est de ne rien céder, dans ces temps troublés que nous vivons, de votre amour pour l'Europe. Je le dis avec beaucoup de force et d'émotion parce que, sur ces terres, il y a un peu plus de 25 ans, on a, je crois, sauvé l'Europe. Sans le Grand Ouest français, l'euro n'aurait pas existé et parfois, les choses se jouent à rien. Et ici, c'est une de ces terres de la République où on vibre en parlant d'Europe, où on aime l'Europe et où on sait que quand on aime le local, quand on aime sa pêche, son territoire, sa production, son champ, sa République, on aime aussi son Europe et on la porte et on la défend.

Et je vous le dis avec beaucoup de gravité dans le moment que nous vivons, beaucoup la détestent mais ils la détestent depuis longtemps. Mais vous les voyez monter comme une lèpre un peu partout en Europe, dans des pays où nous pensions que c'était impossible de la voir réapparaître et des amis voisins. Ils disent le pire et nous nous y habituons. Ils font les pires provocations et personne ne se scandalise de cela ! On se retourne sur nous-mêmes : vous, vous n'êtes pas assez ceci ou cela. On vient accuser les Européens de ne l'être pas assez ou pas tout à fait comme on voudrait et on oublie de dénoncer ceux qui ne le sont plus du tout, ceux qui la détestent et font monter leurs projets. On s'habitue à tous les extrêmes dans les pays qui, depuis des années, sont pourtant pro-européens comme nous ! Et sur ce sujet, nos élites économiques, journalistiques, politiques ont une responsabilité immense, immense !

Alors je vous le dis, que chacun aille regarder la réalité de ce qui se passe, à la fois les défis, les défis économiques, humanitaires, humains qui sont les nôtres, mais sans oublier les défis du quotidien de notre société ! Regardez, je le dis à tous les donneurs de leçons, allez m'expliquer qu'il faudrait accueillir tout le monde aujourd'hui ! Mais regardez la société française et ses fractures ! Regardez ce que nous faisons aussi et nous n'avons pas à en rougir et je peux le défendre point à point et détail par détail devant vous ! Mais moi, je veux que la France et la cohésion nationale se tiennent, que nos classes moyennes trouvent leur place et, en même temps, être à la hauteur de notre tradition d'accueil et en particulier de l'asile ! Ce qui ne veut pas dire tout et n'importe quoi.

Mais regarder ailleurs lorsque d'autres trahissent, même l'asile, font les pires provocations humanitaires, c'est cela contre quoi il faut se battre et dénoncer, pas en nous divisant nous-mêmes ! C'est contre cela qu'il faut se scandaliser, contre le nationalisme qui renaît, contre la frontière fermée que certains proposent ! Alors je vous le dis aujourd'hui avec, vous le voyez, beaucoup d'ardeur chevillée au corps, j'ai besoin de ces terres qui croient dans l'Europe, j'ai besoin des Françaises et Français qui croient dans ce projet parce qu'ils savent notre Histoire, parce qu'ils savent le prix du nationalisme, parce qu'ils savent le coût de la bêtise, parce qu'ils savent qu'on peut voir les peurs en face, essayer de les traiter dans un chemin qui est toujours plus difficile, parce que personne n'est jamais content, mais qui est plus responsable que celui qui joue avec les peurs.

Alors, mes amis, cette demande est forte et elle est vibrante mais dans les mois, les années qui viennent, n'oubliez jamais avec force d'être Européens, non pas des Européens béats, non, des Européens aussi exigeants que vous l'êtes sur tout, des Européens Bretons comme vous savez l'être qui demanderont une bonne politique agricole commune, qui demanderont d'être protégés contre les excès du travail détaché légitimement, qui demanderont d'avoir des territoires protégés comme il le faut ! Je crois, moi, dans cette Europe qui protège et cette Europe de l'ambition ! Mais n'oublions pas nos principes, nos valeurs, notre Histoire.

Alors, oui, pour la défendre, j'aurai besoin de vous. Nous aurons des indignations, elles seront justes. Nous aurons des combats à mener et nous les porterons et nous aurons à résister parfois à l'émotion, d'autres fois aux discours de haine parce qu'il faut tenir un cap. Ce n'est pas ici que je vais rappeler l'importance de tenir un cap. Alors, pour cela, j'aurai aussi besoin de vous.

Voilà, mes amis, Mesdames et Messieurs, ce que j'étais ce matin venu vous dire, ces trois engagements forts pour et avec la Bretagne parce que nous en avons besoin ensemble et ces deux demandes vibrantes de prendre votre part de ce chemin et de toujours être là à mes côtés, à nos côtés pour défendre l'Europe à laquelle nous croyons et dans laquelle plus que jamais nous avons besoin. Mes amis, bevet Breizh ! Vive la République et vive la France !